



Arts Martial et Énergétique du Sornin (A.M.É.S.)

Bulletin de règlement 2026 – 2027



Nom.....Prénom.....

☐ Règlement couple. Indiquez nom et prénom du conjoint :

Les deux premiers cours sont gratuits pour les débutants.

Réduction de 40% (tarif réduit) pour : 2e personne du même foyer fiscal, étudiant non salarié, personne d'un foyer fiscal aux revenus inférieurs au SMIC (un justificatif pourra vous être demandé).

Les cotisations donnent accès à tous les cours de l'AMÉS (Charlieu – St Denis de Cabanne-Chauffailles) et de l'ARAME (Roanne).

Chèques à l'ordre de AMÉS (indiquer votre nom au dos s'il diffère de celui du titulaire du compte).

Merci de faire un chèque séparé pour l'adhésion. A l'année, vous pouvez régler en 3 chèques. Le tarif à l'année est un forfait et implique de fournir tous les chèques à l'inscription, datés du même jour (Code Monétaire et Financier, art. L131-2 à L131-43). Les chèques vacances et les coupons sports sont acceptés.

Le forfait annuel étant particulièrement avantageux, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de problème médical ou professionnel, contacter le bureau.

Adhésion	Par personne et par an
de base (obligatoire)	25 €
+ UFOLEP (facultatif)	ajouter 30,57 €

Cotisation par personne	Plein tarif 1 cours	Plein tarif Plusieurs cours	Tarif réduit 1 cours	Tarif réduit Plusieurs cours
A l'année	258 €	288 €	159 €	175 €
Au trimestre	114 €	124 €	71 €	79 €
Xi Xi Hu ou bâton uniquement	Tarif réduit un cours			

En cas de règlement en plusieurs chèques de la cotisation

Décomposition	Chèque 1 (encaissé en octobre)	86 €	96 €	53 €	59 €
	Chèque 2 (encaissé en janvier)	86 €	96 €	53 €	59 €
	Chèque 3 (encaissé en mars)	86 €	96 €	53 €	57 €
	Chèques vacances / coupons sports				
	+ chèque adhésion	25 €	25 €	25 €	25 €

☐ Cochez cette case si vous avez besoin d'une attestation de paiement.

Date et signature :

(pour les mineurs, signature des parents)